

Compte rendu n°3
Conseil Citoyen 11^{ème} / 12^{ème}
Lundi 11 janvier au local annexe du Centre Social de la Rouguière

Etaients présents :

2 représentants de Culture du Cœur 13
2 représentants du Centre Social de la Rouguière
1 représentant du Centre Social d'Air Bel
1 représentant de l'association les amis de l'Huveaune
1 représentant du CIQ de la Parette
1 représentant de L'A.M.I.E.U.
1 représentant de l'association de Sensibilisation et action pour les personnes handicapées leur intégration et leur reconnaissance 13
1 représentant de l'association des équipements collectifs les Escourtines
1 habitant d'Air Bel
4 habitants de la Rouguière
2 représentants de la Coordination des Pas sans Nous
1 chercheuse en sciences politiques
Chargé de développement territorial sur le 11^{ème} Nord et le 12^{ème} arrondissement au
GIP Politique
Responsable du pôle centre sud pour le GIP Politique de la Ville

Se sont excusés :

Représentant du CIQ du 11^{ème}
Délégué du Préfet.

En amont de la réunion, une visite de site a été organisée par le Centre Social de la Rouguière, membre du Conseil Conseil, en présence d'habitants du quartier.

Suite au tour de table, il est directement proposé de revenir sur l'axe de travail fixé au précédent conseil citoyen : les difficultés des jeunes de 3^{ème} à trouver un stage. Mais la présence du collectif Pas sans nous amène à faire un point sur ce qu'est un conseil citoyen, sa composition, sa légitimité et ses missions.

Le problème de la représentation/de la composition :

Fatima MOSTEFAOUI, de la Table de quartier de Malpassé et de la Coordination des Pas Sans Nous explique le principe mais aussi la réalité et les difficultés de mise en place des conseils citoyens à Marseille de son point de vue. A son sens, ils sont aujourd'hui "vides de sens" dans la mesure où il y aurait un problème de représentation :

- Les acteurs locaux ne seraient pas toujours des associations qui oeuvrent directement dans les quartiers prioritaires
- Les habitants tirés au sort ne sont pas ou peu présents. Pourquoi alors ne pas intégrer de bénévoles ?

Elle rappelle aussi qu'un autre mode de fonctionnement avait été proposé à la ville de Marseille. 1 conseil citoyen par quartier prioritaire. Cette proposition n'a pas été retenue. La Ville et Préfecture ayant fait le choix de créer 10 conseils citoyens.

Face à ce constat, tous les membres présents reconnaissent, que pour l'instant, le conseil citoyen n'est pas représentatif et n'est pas suffisamment ouvert aux d'habitants. Une discussion s'ouvre sur les règles du conseil. Le tirage au sort est reconnu comme un moyen de toucher des populations nouvelles, éloignées mais il ne suffit pas. Les acteurs locaux siègent au conseil pour leur structure ou comme intermédiaire chargé de faire remonter au conseil les aspirations des habitants. Au delà des questions de représentation, la composition et le fonctionnement même du conseil semble à discuter : à qui faire remonter les interrogations ? Comment garantir autonomie et indépendance? Enfin le problème d'information et de communication est soulevé :

- Auprès des habitants qui n'ont pas connaissance de cette instance
- Mais aussi auprès des associations locales de quartier qui ne se sont pas portées candidates laissant la place à des représentants d'associations (qui se disent "malheureusement acté" au sein du conseil alors même qu'ils ont déposé une candidature) ??

Sur ces questions, Catherine MINARD apporte un "éclairage". Les contours des Conseils Citoyens sont particulièrement complexes dans le 9^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements puisque 20 000 les habitants en quartiers prioritaires sont repartis sur une étendue représentant quasiment la moitié de la ville. Ici, les difficultés sont donc plus grandes alors que sur d'autres sites cela fonctionne (23 habitants dans le conseil citoyen du 1^{er} arrondissement, 18 ou 19 habitants dans celui du 2^{ème} arrondissement et pareil dans celui du 3^{ème} arrondissement). Face à la faible mobilisation actuelle des habitants, Madame FRUCTUS s'est engagée à

réaliser une dernière tentative pour mobiliser les habitants tirés au sort sur liste électorale.

La déclinaison locale, missions et rôle du conseil citoyen ?

Il ne s'agit pas seulement d'une question de représentation ou de composition mais une question de rôle. Comment articuler les quartiers avec le conseil citoyen ? A la Rouguière, la création d'une table de quartier est en cours comme échelon local de participation et donc du conseil citoyen. Cette déclinaison, encouragée par les membres présents existe-t-elle dans les autres quartiers ? Comment se fait-on porte parole ?

Certains membres manifestent leur lassitude. Ces discussions et remises en cause perpétuelles ne leur semblent pas constructives. Dans un premier temps, il leur semble que le conseil doit s'attacher à un projet concret, à une thématique précise montrant que son existence a une utilité. D'autres, rappellent qu'une des missions du conseil est de rapprocher habitants et sphères de décisions. Ces deux points de vue n'étant pas antinomique.

Les propositions :

- Rédaction d'un premier texte de règlement concernant le fonctionnement, la représentation, la composition et les missions du conseil. Ce document pourrait être une base de travail et de discussion.
- Réalisation d'un texte / motion afin de faire remonter aux instances politiques les différentes difficultés sur la mise en place des Conseils Citoyens (tirage sur liste électorale, impossibilité d'intégrer des volontaires, communication et diffusion de l'information etc.)
- Envoi d'un courrier aux associations ne s'étant jamais présentées au conseil citoyen afin de laisser leur place aux associations sur liste d'attente.
- Encourager l'instauration des tables de quartier ou autre forme d'expression habitante pour ensuite participer au Conseil Citoyen

Le stage des jeunes de 3^{ème} :

Diagnostic - Suite à la rencontre ou aux questionnements posés aux proviseurs ou CPE de collèges du secteur par les membres du Conseil Citoyen, il semblerait que l'accès à un stage de 3^{ème} ne soit pas si problématique sur le territoire ; Hakim Rabah "Air Bel" lui, donne une vision moins optimiste en témoignant de jeunes d'Air Bel qui ont de grandes difficultés à trouver.

Les collèges Villon et Forbin donnent 100 % de taux de pourcentage de jeunes trouvant un stage. Aux Caillols seulement trois élèves ont rencontré des difficultés. Elles touchent d'abord les élèves des quartiers prioritaires qui ont parfois plus de

difficultés et moins de réseau. Dans certains collèges, la création d'une liste d'entreprises accueillant les élèves a largement contribué à réduire le nombre d'élèves sans stage.

Propositions - Il est envisagé d'inviter les principaux au sein du conseil afin d'échanger avec eux sur ces difficultés mais aussi sur les moyens mis en œuvre dans les collèges pour accompagner les élèves dans cette démarche (temps pour chercher un stage, parcours personnalisé etc.)

La réalisation d'une base de données d'entreprises à l'échelle des 11^{ème} et du 12^{ème} arrondissements serait un outil adapté pour mobiliser des entreprises quand un élève est en difficultés. La base de données pourrait se présenter sous forme de cartographie, organisée en secteurs d'activités etc. La rencontre des principaux peut être un moment privilégié pour les sensibiliser voire les accompagner à la constitution d'une telle liste. Il est proposé de les faire venir au prochain conseil citoyen.

Répondre à cette problématique sans partir des besoins et des envies des enfants paraît, pour certains membres, une démarche étrange, qui prend le problème "à l'envers".

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES HORS COMPTE-RENDU:

- La réunion de mobilisation des habitants tirés au sort, dernière tentative de la part de Mme Fructus, a eu lieu le jeudi 4 février à la Maison Pour Tous de la Valbarelle. 2 représentants d'associations membres du conseil citoyen et 3 techniciens de la Politique de la Ville étaient présents. Aucun nouvel habitant était présent.